

PROJET DE RÉAFFECTATION DE

L'HÔTEL BIOLLEY ET DE SES ANNEXES À VERVIERS



MUSÉE BIOLLEY,
MAISON DE
L'HISTOIRE VERVIÉTOISE

JUIN 2005

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON

VILLE DE VERVIERS

FONDATION ROI BAUDOIN



S O M M A I R E

1. Introduction	p. 2
2. L'Institut du Patrimoine wallon	p. 3
3. Localisation de l'hôtel Biolley	p. 4
4. Le XIX ^e siècle verviétois	p. 5
5. L'hôtel Biolley	
a. Historique	p. 6
b. L'Hôtel Biolley, résidence royale	p. 8
c. Les salons d'apparat	p. 9
d. Les annexes industrielles	p. 11
6. Le Fonds Summa Villa	p. 12
7. L'évolution du dossier depuis 2001	p. 13
8. Le projet de réaffectation	
a. Philosophie	p. 14
b. Le Musée unique	p. 15
c. Le regroupement des archives historiques	p. 17
d. Comparaison des surfaces disponibles	p. 18
e. Les avantages du projet	p. 19
f. Philosophie de la restauration	p. 20
9. Les plans	p. 22
Plans des états actuels — Plans 1 à 5	p. 23
Plan des états projetés — Plan 6	p. 29
Plans des surfaces intérieures — Plans 7 à 12	p. 31
10. Les estimations de coûts et leur répartition	p. 38
11. Convention Ville - FRB - IPW	p. 40
12. Bibliographie	p. 41



© J. Spitz

1. INTRODUCTION

Considéré comme l'édifice civil de Verviers le plus remarquable après l'Hôtel de Ville, l'ancien hôtel Biolley ainsi que ses annexes industrielles sont depuis janvier 2001, grâce à un don d'un particulier qui en a permis le rachat, propriétés de la Fondation Roi Baudouin (FRB), qui en a confié la gestion à un Fonds, le « Fonds Summa Villa », présidé à titre personnel par l'Administrateur général de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW).

En collaboration avec les autorités communales et la FRB, l'Institut a longuement mûri, étudié et chiffré un projet de restauration et de réaffectation de l'ancien hôtel pour y regrouper d'une part les collections des Musées communaux et d'autre part les archives et les fonds documentaires historiques présents à Verviers.

La Ville pourrait développer ce projet en l'intégrant dans une opération de réaménagement de son tissu urbain (par exemple par extension du périmètre du Quartier d'Initiative dit de l'Abattoir) et en sollicitant le Fonds d'impulsion qui succèdera à l'Objectif II.

Après avoir refait l'historique du bâtiment principal, le présent dossier décrit et chiffre de manière aussi détaillée que possible à ce stade le projet de restauration et de réaffectation, en identifiant l'apport des principaux contributeurs publics pressentis. Ce projet, issu d'une étude comparative entre diverses options, a obtenu l'accord des autorités communales et de la FRB. Une convention sera conclue entre les trois acteurs pour la mise en œuvre du projet retenu dans les années à venir, convention qui prévoira (voir point 11 ci-dessous) :

- à charge de la Fondation Roi Baudouin :
 - la mise à disposition du bâtiment pour la Ville;
 - la restauration des grands salons qui accueillirent à maintes reprises les deux premiers souverains belges;
 - la recherche de mécénat privé;
- à charge de la Ville de Verviers :
 - l'obtention des subsides publics (régionaux, communautaires, provinciaux voire européens) et l'inscription des crédits nécessaires ;
 - la mise à disposition des collections de tous types destinées à prendre place sur le site;
 - les transferts de personnel pour la gestion ultérieure de l'outil ;
- à charge de l'Institut du Patrimoine wallon :
 - l'organisation du concours d'architecture pour le compte de la Ville sur le modèle du projet Emulation à Liège et Saint-Georges à Limbourg;
 - l'assistance à l'élaboration des projets de restauration architecturale et de scénographie ;
 - l'aide administrative dans les diverses démarches de la Ville.

2. L'INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON (IPW)

L'Institut du Patrimoine wallon est un organisme public de la Région wallonne. Une de ses missions consiste à aider des propriétaires de monuments classés privés et publics à restaurer leur(s) bien(s) et à définir avec eux, le cas échéant, une nouvelle affectation du bâtiment. Le Gouvernement wallon définit la liste des monuments historiques ainsi confiés à l'Institut. Celle-ci est revue annuellement.

Composé d'une équipe d'historiens de l'art, d'architectes et d'un juriste, l'IPW épaula les propriétaires dans les démarches et procédures administratives, recherche des investisseurs privés, définit des plans de financement et met au point des montages juridiques, permettant ainsi de sauver des monuments classés mais aussi et surtout, d'améliorer l'image de marque de la Wallonie, en mettant en valeur les bijoux de son patrimoine en leur donnant une affectation contemporaine.

Les monuments confiés à l'Institut nécessitent pour la plupart de gros investissements pour leur restauration et le cas échéant leur réaffectation dans le domaine culturel (salles d'exposition, offices du tourisme, musées...) ou dans le domaine économique (bureaux, sièges d'entreprises, appartements, lieux de séminaires, hôtellerie de standing) ou encore en logements.

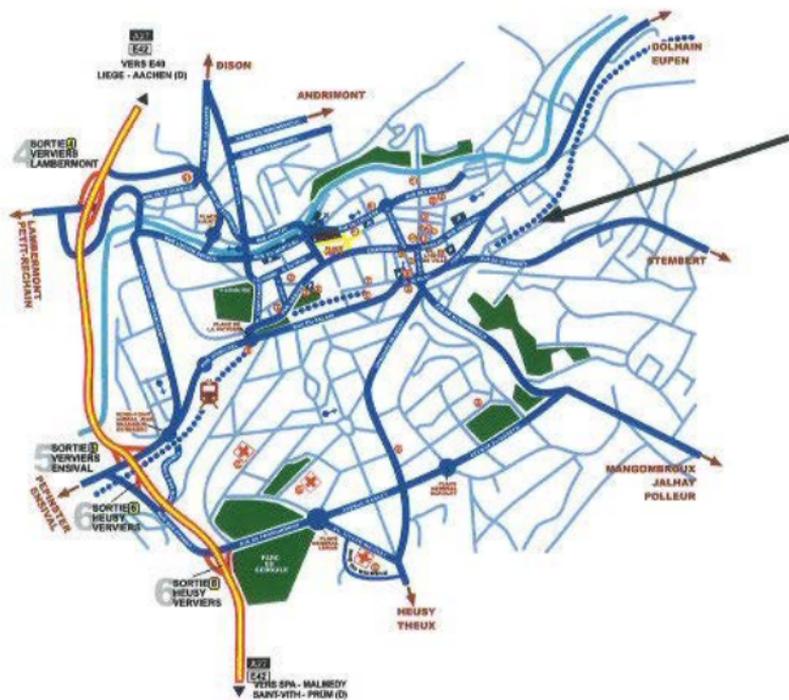
Les monuments confiés à l'Institut du Patrimoine par le Gouvernement wallon peuvent bénéficier d'une priorité de traitement dans l'obtention des subventions pour la restauration, octroyées par la Division du Patrimoine de la Région wallonne. Actuellement, ces subventions sont de l'ordre de 60% des dépenses pour les travaux sur les parties classées des bâtiments, mais elles peuvent monter jusqu'à 80 % en cas de réaffectation d'intérêt collectif.

Par son travail de consultance (dont la gratuité est assurée), l'IPW peut aussi déterminer, avec les propriétaires et les investisseurs, les autres aides publiques dont ils peuvent bénéficier en fonction du projet. L'IPW prend les contacts nécessaires, ou facilite ceux-ci, avec les administrations concernées. Les pistes de financements publics sont multiples : aides à la création d'entreprise, aides à l'investissement touristique, aides européennes...

Par son action dans le cadre de cette mission, l'IPW a contribué ces dernières années, par exemple, à la relance du chantier de restauration du Waux-Hall à Spa, au sauvetage du Manège à Verviers, à la réaffectation des Instituts de Pharmacie et de Botanique à Liège, du château « Le Fy » à Esneux, de la tour d'Zier à Durbuy, du château de Thozée à Mettet, des chapelles Saint-Roch à Perwez et Sainte-Apolline à Namur, des Casemates à Mons, de la Maison espagnole à Soignies ou encore de la brasserie Rivière à Ath.

Pour en savoir plus: www.institutdupatrimoine.be

3. LOCALISATION DE L'HÔTEL DE BIOLLEY



4. LE XIX^E SIÈCLE VERVIÉTOIS

L'industrie textile verviétoise naît sous l'Ancien Régime dans les maisons, les arrière-cours, les petits ateliers individuels. Les XVI^e et XVII^e siècles verront les "marchands drapiers" arpenter les localités, voire les campagnes, afin d'organiser le travail de chacun, de trouver et livrer les matières premières, d'emporter les produits finis. Cette organisation du travail perdue d'ailleurs encore au XX^e siècle. Chaque rue de Dison, après la deuxième guerre, accueillait au moins un atelier de filature, d'ourdissage ou de tissage.



Raymond de Biolley coll. Musée communal Verviers

Au début du XIX^e siècle, la révolution industrielle est en marche. Les gros bourgs de la région voient naître des manufactures rassemblant quelques ouvriers. Le développement de celles-ci est alors explosif à Verviers. Le capital afflue. La Vesdre et le Canal des usines entraînent une eau particulière, issue du plateau des Hautes Fagnes, dont l'acidité et la douceur permettent un lavage de la laine efficace et délicat. Une pollution atroce de la rivière s'ensuit. La distribution d'eau, au départ de la Gileppe et de son barrage, va un tant soit peu redresser cette situation et les usines iront, dès ce moment, grandissant dans la ville.

Beaucoup d'étrangers, industriels, techniciens, financiers affluent à Verviers. Parmi eux, le Français Jean-François Biolley, originaire de Sallanches, installe sa première usine dans l'est de la ville. Le développement de la famille restera d'ailleurs lié à ce quartier.

Toujours plus importantes, toujours plus vastes, toujours mieux équipées, les usines poussent et apportent la prospérité à la famille. Raymond, le troisième Biolley et, après son décès, son épouse, connaîtront l'apogée manifestée par la taille du parc industriel, le titre de Vicomte, les amitiés royales, les honneurs et la construction d'un vaste hôtel particulier implanté au cœur du paysage industriel.

5. L'HÔTEL BIOLLEY

a. HISTORIQUE

Ni la date de la construction, ni l'architecte, ni le maître de l'ouvrage de l'hôtel ne sont absolument certifiés. Les recoupements des archives d'architecture et des actes notariés situent la construction entre 1811 et 1832. Par conséquent, ces dates nous indiquent Raymond Biolley, suivi par son épouse, comme propriétaires du bâtiment. Quant à l'architecte, maître d'œuvre, trois noms sont cités. M. Balat, architecte du roi, fut souvent mentionné. En réalité, il est seulement l'auteur d'un aménagement délicat et éphémère destiné à accueillir Marie-Henriette d'Autriche. Auguste, le premier de la dynastie Vivroux, paraît trop jeune pour cet exercice. Il s'est seulement consacré, plus tard, à la construction de l'annexe. Ce serait donc l'architecte Douha, auteur de très nombreux édifices verviétois, qui aurait conçu cet hôtel.

On attribue à cette construction le style Louis XVI. Un peu tardif assurément. Mais les esprits sont plus lents en province. L'Empire, à cette date, avait déjà imposé ses règles esthétiques et sa rigueur à Paris. Quoi qu'il en soit, quelques principes Louis XVI régissent les façades. La ligne droite détermine la structure et délimite des surfaces rectangulaires. La symétrie s'impose rigoureusement. L'allure "à la grecque" garde son influence. La sculpture ne s'implique pas dans le dessin de la façade mais appartient à des panneaux indépendants. Voilà quelques caractéristiques franches d'appartenance à ce courant.

La façade regarde la place Sommeleville avec fière allure. Absolument symétrique, organisée sur la travée centrale, elle se découpe en neuf travées sur quatre niveaux. Les trois premiers sont réalisés en brique et calcaire. Le quatrième, originellement mansardé et éclairé par des lucarnes et orné d'un fronton percé d'un œil-de-boeuf, s'est modifié en une élévation alignée en briques et pierre reconstituée en 1931.

Un avant-corps à faible saillie reprend les trois travées centrales limitées par des chaînes à refends. Celles-ci se retrouvent aux extrémités de la façade. Un cordon mouluré sépare les quatre niveaux et les linteaux du bel étage portent des guirlandes florales sculptées dans la pierre, comme l'étaient aussi ceux du second niveau, hélas aujourd'hui retaillés pour plus de jour.



Durant ses presque deux siècles d'existence, l'hôtel Biolley a vécu de nombreuses tribulations. Le cycle démolition-construction s'est manifesté à plusieurs reprises et peu souvent de manière heureuse. L'apport d'un 3^e étage mentionné plus haut fut effectivement un geste commandé plus par le souci de la rentabilisation que par le respect de l'esthétique de l'édifice.

Plusieurs annexes sans aucune allure déstructurent totalement la façade arrière. Ces édicules devraient disparaître pour une remise en état de la façade qui, à part une fenêtre, a gardé sa structure d'origine. Le rez-de-chaussée à rue a également beaucoup souffert. Le bossage des travées de gauche couvrait tout le niveau sur un soubassement de calcaire. Toute la partie droite a été brutalement modifiée pour un impératif également économique. Le projet de réaffectation devra prévoir, à terme, la remise en état de cette partie du bien.

Mais la modification la plus importante et d'ailleurs la plus précoce fut l'adjonction d'une annexe à la droite de l'hôtel. Immeuble de bureaux et d'affaire, voisin de la maison d'habitation, sa construction en 1856 par Marie-Isabelle, veuve de Raymond de Biolley, veilla à préserver la qualité et l'intégration dans l'ensemble.



Cette annexe comprend cinq travées et montre de nombreux éléments de raccord avec l'hôtel voisin. De briques et de pierre de taille, limitée et fractionnée par quatre chaînes à refends identiques aux voisines et par les mêmes cordons moulurés, le bâtiment surplombe une ruelle d'accès latéral nommée le "trou aux Juifs". Ce rez-de-chaussée a, cette fois, gardé son apparence sévère et ses bossages d'origine.

Ce bâtiment a donc "beaucoup vécu". Il a toutefois conservé sa majesté, son élégance classique qui en font une des plus belles productions architecturales verviétoises et le témoin d'un siècle du prodigieux développement de la ville. L'hôtel Biolley est classé dans son intégralité comme monument.

5b. L'HÔTEL BIOLLEY, RÉSIDENCE ROYALE

Raymond Biolley est au faite de sa réussite sociale. Il apporte effectivement la prospérité dans plusieurs secteurs industriels ou artisanaux verviétois. Il devient sénateur en 1831. Très paternaliste selon la tradition bourgeoise de l'époque, il construit sans relâche. Ses usines, son hôtel, mais aussi une cité ouvrière, un asile pour enfants de travailleurs en Saucy, une école, l'église Saint-Remacle qu'il finance en partie, etc.

On ne sait par quelles voies, mais il établit des relations d'amitié avec le roi Léopold I^{er} et la reine Marie-Louise. En 1831 déjà, puis en 1843 lors de l'inauguration du chemin de fer qui traverse son parc, il reçoit le roi. Il obtient une particule et le titre de Vicomte. Il faut parler dorénavant de la famille "de Biolley".



Photo Coumbaye 1890 - coll. Musées de Verviers

Mort en 1846, il ne pourra pas vivre le triomphe de l'hôtel. Ce sera sa veuve, Marie-Isabelle, qui suppléera. En effet, le futur roi Léopold II va se marier. La cérémonie "des échanges" où on lui présentera sa future épouse, Marie-Henriette d'Autriche, se déroulera à l'hôtel, en 1853.

L'architecte royal, Balat, va rénover et décorer tout le premier étage qu'il reliera par une galerie provisoire à l'arrêt "de Biolley" du chemin de fer. Les aménagements sont si grandioses que le public le visitera et que cet espace a priori plus éphémère se maintiendra durant deux ans.

5c. LES SALONS D'APPARAT

La réception de la future Reine Marie-Henriette s'est notamment déroulée dans la salle à manger où un banquet de 60 couverts fut servi. Mais l'endroit des manifestations de prestige, c'est "le Grand Salon". Pièce centrale du bâtiment, axe de la vie sociale, cette salle réunit les décors les plus élégants, les stucs les plus fins et les marbres les plus riches.

C'est une pièce presque carrée où le caractère Louis XVI, si présent en façade, s'estompe. Les baies cintrées et la présence de l'ordre corinthien apportent la grandiloquence et la pompe qui manque un peu à ce style. Il est certain que l'on voulait de l'apparat et que ce désir a été rencontré.



Cette pièce est ornée de stucs des parois au plafond : l'entablement, porté par les pilastres, aligne perles, olives et ovales tout au long des murs et assure le lien avec le plafond. Ici, se succèdent plusieurs moulures dont un grand cadre circulaire avec une rosace ouvragée en son centre ; les trumeaux des cheminées sont aussi agrémentés de gypseries, leur miroir s'encadre dans une baguette enroulée de feuilles ou d'un chapelet de perles. Une corniche surmonte un bandeau orné de flots symétriques.

Les cheminées sont axées. L'une est habillée en marbre de Saint-Rémy, avec des motifs en bas-relief dans le marbre blanc. L'autre, du mur sud-ouest, a malheureusement disparu.



La composition, en symétrie, des parois offre une alternance de pilastres cannelés à chapiteaux corinthiens et de baies aux linteaux cintrés. Les tympans des baies latérales font l'objet d'une riche ornementation : ils abritent des tableaux sur toile où figure chaque fois des scènes champêtres et romantiques impliquant un tendre couple. Les miroirs des portes ouvrant vers le couloir rendent la lumière des jours leur faisant vis à vis. Ces portes vitrées ouvrent sur un balcon muni d'une ferronnerie ouvragée.

Les volets brisés, repliés, prennent place dans l'ébrasement. Il est malaisé de distinguer portes et fausses portes. Les vantaux ornés de grands miroirs, multiplient l'ampleur de la pièce et permettent aux belles de surveiller leur coiffure. L'abondance des décors de stucs ne doit toutefois pas distraire le regard de l'entablement de la pièce voisine (le boudoir ?). Les coins de la pièce s'ornent d'un haut relief tout à fait remarquable. Deux cartouches superposés offrent branches de laurier, guirlandes, motifs floraux dans des cornes d'abondance. Un décor proprement somptueux.

Enfin, les travaux entrepris en 2004 par l'IPW ont permis de redécouvrir dans une des pièces adjacentes au grand salon, derrière des cloisons, tout un décor sur stuc remontant sans doute à l'époque de la construction de l'hôtel!



5d. LES ANNEXES INDUSTRIELLES

Si l'hôtel Biolley est libre de toute occupation, le locataire, Monsieur Pauly, carrossier, en occupe partiellement le rez-de-chaussée. Le bureau de cette entreprise se loge dans une annexe construite à même la cour et destinée à disparaître. Toutefois, la bâtisse essentielle à l'activité de la carrosserie est le bâtiment central à un seul niveau.

Deux facilités sont accordées dans le bail: le maintien de l'enseigne en façade et l'accès par le porche. D'autre part, M. Pauly a renoncé à l'occupation d'une partie de l'immeuble latéral dit Guilmot et, par ailleurs, des bâtiments sur plusieurs niveaux côté rue de Biolley seraient immédiatement utilisables.

Le bail autorisant le fonctionnement de cette activité prendra fin de plein droit le premier novembre 2011. C'est donc à cette date seulement que la jouissance de la propriété de la Fondation Roi Baudouin sera totale et que des activités utilisant les espaces arrières du rez pourront être mises en place. Elles peuvent être étudiées, bien sûr, d'ici là.

Ce vaste espace couvert, aux allures de raikem, pourra donc compléter le projet du Musée. Il comporte, en effet, une superficie suffisante par exemple pour exposer les machines les plus représentatives de la construction mécanique verviétoise ou pour organiser de grandes expositions nécessitant de larges espaces de plein pied.



6. LE FONDS SUMMA VILLA



Fin 2000, une généreuse Verviétoise anonyme a ouvert auprès de la Fondation Roi Baudouin un fonds destiné à participer à la sauvegarde du patrimoine architectural et artistique local, le **Fonds Summa Villa**, dont la gestion est assurée par Freddy Joris (Administrateur général de l'IPW), Dominique Allard (Directeur à la Fondation Roi Baudouin) et Maître Furnémont (Notaire représentant la donatrice).

Le Fonds a pour objectif la protection du patrimoine artistique et du patrimoine naturel. En particulier, il doit s'attacher aux deux causes suivantes:

- ♦ la sauvegarde de l'hôtel Biolley en vue de sa restauration et de son affectation à des fins muséales et/ou culturelles;
- ♦ la conservation des collections des musées de Verviers en favorisant l'acquisition de pièces ou œuvres du XVIII^e siècle d'un intérêt prioritaire dans les domaines suivants: mobilier (y compris horloges et tapis), porcelaine (du XVIII^e au 3^e/4 du XIX^e) et argenterie, cristaux et verrerie, dentelles, montres et bijoux.

Ce Fonds doit s'alimenter: toute personne désireuse de collaborer par des dons à ses objectifs peut s'adresser à **Mme Anne de Breuck**, à la Fondation Roi Baudouin, tél. 02/5490231

C'est l'existence de ce Fonds qui a permis l'acquisition de l'ancien hôtel Biolley et de ses vastes annexes industrielles au début de 2001.

7. L'ÉVOLUTION DU DOSSIER DEPUIS 2001

- ♦ Le 1^{er} février 2001, acquisition des bâtiments par le Fonds Summa Villa. Mise au point d'un bail commercial avec l'occupant du grand hall arrière, M. Pauly, carrossier, dont les activités pourront se poursuivre jusqu'en octobre 2011.
- ♦ Inscription de l'hôtel sur la liste des monuments épaulés par l'IPW le 15 mars 2001.
- ♦ Commande par l'IPW en 2001 d'un levé de plans, d'un rapport mycologique, d'une fiche d'état sanitaire et d'une étude archéologique.
- ♦ Accord du Collège de Verviers sur les principes du projet de réaffectation le 8 novembre 2002.
- ♦ Fin 2002—début 2003, identification du reliquat du mobilier de l'hôtel et organisation par l'IPW de l'accueil de la famille de Biolley dans l'hôtel, suivi d'une rencontre avec le Bourgmestre de Verviers.
- ♦ Commande par l'IPW en 2003 d'une campagne de photos (réalisée par M. Spitz, des Musées communaux) et d'une étude des papiers peints (réalisée par Mme Gouders de l'IRPA).
- ♦ En 2004, réalisation d'une étude de stabilité, opération de déblais-décapages, travaux de réfection provisoire de la toiture, traitement phytopathologique et préservation des stucs, le tout pris en charge par l'IPW pour un montant total de l'ordre de 130.000 € (bureau d'architecture Giovanelli-Lejeune).
- ♦ En 2003-2005, réalisation du dossier de réaffectation par les services de l'IPW (gestionnaire du dossier: Jean de Hesselle; architecte: Thomas Kuypers; coordination: Freddy Joris).



8. LE PROJET DE REAFFECTATION

a. PHILOSOPHIE

Situé dans un quartier en pleine revitalisation (qui comptera bientôt aux côtés de nombreuses autres activités économiques le polygone de l'eau) et abritant d'autres éléments majeurs du patrimoine verviétois (les Grandes Rames, l'église Saint-Remacle, la Résidence Simonis, la chapelle Sainte - Anne par exemple), l'hôtel Biolley et ses annexes accueilleront deux fonctions. Dans les deux cas, il s'agira de regrouper sur un seul site et sous le vocable unique « Hôtel Biolley. Maison de l'histoire verviétoise » des pôles culturels communaux actuellement épars :



- ♦ d'une part et principalement, regrouper dans l'hôtel classé lui-même et exposer dans un parcours muséal rénové les riches collections des deux musées verviétois afin d'offrir au public, complémentairement au centre d'interprétation du textile rue de la Chapelle et de l'eau rue Jules Cerexhe, un pôle muséal de haut niveau.
- ♦ d'autre part, et indépendamment, dans deux des bâtiments industriels non classés et immédiatement disponibles à l'arrière du site, regrouper dans de bonnes conditions et permettre la consultation de tous les fonds documentaires localisés à Verviers et intéressant l'histoire de la cité : archives communales anciennes, collections de journaux, Fonds Weber, collection de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, etc., afin d'offrir aux chercheurs (amateurs et professionnels) un pôle unique de documentation historique, avec une salle de lecture adéquate.

Après la fin des activités de la carrosserie Pauly à cet endroit en 2011, les vastes espaces situés en rez-de-chaussée à l'arrière de l'hôtel Biolley seront intégrés à l'ensemble, soit pour exposer l'exceptionnelle collection communale de machines textiles actuellement regroupées dans l'usine du Solvent, soit pour offrir un très large espace complémentaire d'expositions temporaires.

8b. LE MUSÉE UNIQUE

Actuellement, les musées verviétois sont situés sur deux sites différents, ce qui les handicape considérablement puisque, faute de personnel en nombre suffisant, ils ne peuvent être ouverts simultanément. L'idée centrale du projet de réaffectation est de regrouper les salles d'expositions permanentes sur un seul site qui pourrait, dès lors, être ouvert en permanence et accueillir un public attiré par le renouveau touristique et culturel indéniable de Verviers.

Musée des Beaux-Arts et de la Céramique

Un vieil hôpital daté de 1661 offre aux regards les collections de céramique les plus importantes de Belgique. Dès le hall, une amazone chinoise a 1000 ans. De nombreux "chine" et "compagnie des Indes", importées au XVII^e et XVIII^e siècles, des porcelaines allemandes, des faïences d'Iznik, des faïences et des grès, des Delft et Meissen font de la visite une promenade dans le temps et le raffinement.

Le rez-de-chaussée présente six salons et un panorama de la peinture européenne. Une "lumière": la Vierge à l'Enfant sur fond d'or. Les statues en bois polychrome conduisent au 1^{er} étage où Carpentier, Magritte, Delvaux marquent notre siècle. Les "Intimistes verviétois" apaisent, Derchain, M. Pirrenne, Le Brun sont à l'honneur. Petit bijou patrimonial, le Musée J.S. Renier détient des merveilles mais offre aussi des salles d'une luminosité exceptionnelle pour des expositions temporaires de grande qualité.

Musée d'archéologie et de Folklore

Rue des Raines, une superbe maison bourgeoise du XVIII^e siècle présente des mobiliers d'époque in situ. Le visiteur baigne dans le charme, étudie une collection de dentelles puis les vestiges archéologiques découverts dans la région.

Le musée laisse aussi une place particulière au "Bethléem verviétois". A l'époque de Noël, les enfants, les adultes en quête de souvenirs et les amateurs de folklore véritable revivent cette tradition folklorique plus que centenaire.

L'idée centrale du projet consiste donc à regrouper en un seul lieu les collections des deux Musées actuels. Ce lieu sera rebaptisé « Hôtel Biolley. Maison de l'histoire verviétoise » afin de conserver une trace du nom de l'ancien hôtel de maître et de rappeler ainsi cette grande famille verviétoise (comme c'est déjà le cas pour les Bonvoisin à la Maison de l'Eau, les Bettonville et surtout les Dethier au CTLM, les Simonis à la résidence de Logisvesdre, les Peltzer au Centre hospitalier, les Duesberg en Gérardchamps).

Le projet consistera à implanter les bureaux, la totalité des salles d'expositions permanentes et toutes les collections exposées du Musée dans l'hôtel lui-même, à regrouper les archives dans deux bâtiments annexes situés tout à l'arrière du site et immédiatement disponibles, tout en laissant des salles d'expositions temporaires considérablement agrandies et de vastes réserves dans le bâtiment de la rue Renier.

Le tableau au point 8d ci-après compare les surfaces actuellement disponibles dans les deux Musées et celles offertes pour le futur Musée unique et pour la Maison de l'histoire verviétoise dans l'hôtel Biolley.

8C. LE REGROUPEMENT DES ARCHIVES HISTORIQUES

Les documents qui seront regroupés dans les bâtiments industriels à l'arrière de l'hôtel (voir photo ci-dessous) sont actuellement dispersés sur cinq sites:

- la **bibliothèque communale** apportera son importante collection de journaux, le très important fonds Weber, les fonds Lamotte et Cremer de moindre d'intérêt, les acquisitions d'archives propres à la bibliothèque. Certains documents, par leurs qualités esthétiques, par leur intérêt ou la célébrité de leur auteur pourraient être mis en valeur;
- les **archives de la ville**, localisées au grenier de l'annexe de l'hôtel de ville, abritent également des journaux. Leur regroupement avec ceux de la Bibliothèque sera un plus. En outre, plusieurs fonds d'archives proprement dites, inutilisées par l'administration, pourront être transférés (archives du XIX^e siècle et notamment les registres des recensements 1806-1846, Correspondance, Ancienne commune de Hodimont, Cinquantenaire de la Gileppe, Rôles de contributions, Lettres de David, Codex inventorié par A. Blavier, Travaux, Fonds non-classés Crémer de Monty);
- le **Centre touristique de la laine et de la mode** abrite actuellement les archives de diverses sources: le fonds de Thier (qui a des aspects très techniques) et les archives de l'ISI (même caractère). Une répartition histoire-techniques textiles pourrait s'envisager pour choisir leur localisation soit au CTLM soit à l'hôtel de Biolley;
- la **Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire** a déposé provisoirement sa riche bibliothèque au CTLM. Elle sera accueillie à la Maison de l'histoire verviétoise. Un local destiné à la recherche et aux réunions de la société sera prévu dans celle-ci;
- le siège de l'**Institut Emile Vandervelde** à Bruxelles conserve la seule collection complète du journal *Le Travail*, qui pourrait regagner à cette occasion sa ville d'origine.



8d. COMPARAISON DES SURFACES DISPONIBLES

Musées existant	Espace muséal	Services	Réserve	Archives	Horéca
Musée Renier - exposition permanente	710	350	392	0	0
Musée rue des Raines	402	69	243	0	0
Total (hors expositions temporaires)	1112	419	635	0	0
<i>Exposition temporaires (Musée Renier)</i>	400				

Projection Musée Biolley	Espace muséal	Services	Réserve	Archives	Horéca
Sous-sols	0	88	229	0	0
Rez	166	93	0	555	123
Etage	417	96	0	555	0
Second	427	97	0	125	0
Troisième	280	0	164	125	0
Quatrième	0	205	0	0	0
Total sans caves	1290	491	164	1360	123
Total avec caves	1290	579	393	1360	123
+ Musée Renier	1110	0	742 *		

* chiffre correspondant aux surfaces actuelles des réserves et bureaux du Musée Renier

8e. LES AVANTAGES DU PROJET

En restaurant un monument de première importance et en affectant la totalité de l'hôtel aux fonctions muséales (hors expositions temporaires, au moins dans un premier temps) tout en installant les archives historiques dans deux bâtiments annexes à l'arrière du site, le projet offre, moyennant l'accord des pompiers pour l'exploitation du troisième niveau de l'hôtel en espace d'exposition, d'une part suffisamment d'espaces d'expositions permanentes et de bureaux pour le Musée et d'autre part 40% d'espaces supplémentaires pour les collections d'archives historiques.

Le Musée de la rue des Raines est ainsi totalement désaffecté (et réaffectable par la Ville). Le Musée rue Renier, lui, sert exclusivement pour accueillir les expositions temporaires et pour abriter les réserves, en offrant des espaces suffisants pour accueillir des expositions temporaires d'importance.



© J. Piene—Musées communaux de Verviers

Dans un projet de restauration portant sur un monument classé, il importe de rendre au prime abord l'objet du classement, pour ses parties intrinsèques, dans son état originel (ou dans un état postérieur qui présente des modifications pertinentes et enrichissantes pour la valeur du bien). La valorisation de ce patrimoine se poursuit dans la rénovation des autres bâtiments, non classés, ce en veillant au respect du monument auxquels ils jouxtent.

L'hôtel Biolley s'est vu à plusieurs reprises dénaturé, et quelques fois enrichi. Dénaturé par la suppression de son comble à la Mansard et des lucarnes qui l'agrémentaient en façade à rue pour l'adjonction d'un quatrième niveau ; par la mutilation de son soubassement pour y intégrer une entrée de garage ; par l'accolement de petits volumes en façade arrière qui ont fait disparaître quasi toutes les allèges des fenêtres du rez-de-chaussée et encombrer quelques-unes de l'étage ; et par l'envahissement « en douceur » des volumes de la carrosserie qui font périr petit à petit la cour intérieure.

Enrichi par la création de l'annexe au milieu du XIX^e siècle, qui vient compléter harmonieusement l'ensemble, et par l'aménagement en 1853 des salles d'apparat du premier étage par l'architecte du roi, Balat, à l'occasion du mariage de Marie-Henriette d'Autriche et Léopold II qui eu lieu à l'hôtel.

La restauration de l'hôtel comprendra donc la restitution des pans de toiture et des lucarnes en façade à rue (les traces des rehausses au niveau des pignons et des refends indiquent leurs tracés).

En façade à rue, le soubassement en bossage sera restitué : les éléments des trois travées de gauche permettent de le prolonger sur toute la largeur de la façade, et les sources iconographiques illustrent le gabarit des baies qui encadrent le porche. Restent les consoles bûchées qui soutiennent le balcon auxquelles il faudra rendre un profil cohérent.

La façade arrière sera débarrassée des édicules qui l'encombrent. Les percements seront restitués suivant les traces lapidaires, et seules les fenêtres de la première travée de gauche, dont les allèges ont disparu pour l'annexe qui y fut accolée, seront laissées en l'état : ceci permet d'intégrer au complexe un ascenseur, nécessaire à l'accès aux personnes à mobilité réduite, sans nuire aux dispositions originelles de l'hôtel.

L'entrée du Musée se fera face au grand escalier d'honneur.

Les intérieurs seront remis en état, les décors Louis XVI du premier étage seront restaurés, et les interventions dans la structure même du bâti se feront les plus légères.

Ceci étant, afin de dégager la cour intérieure, il y a lieu aussi de supprimer la dernière extension de la carrosserie.

L'intégration des archives de la Ville dans les deux bâtiments de la rue de Biolley permettra d'affecter exclusivement l'hôtel et son annexe classée à l'usage muséal : les services se retrouvent dans l'aile en retour d'équerre et toutes les salles donnent sur la place Sommeville. Les bâtiments C4 et C5, rue de Biolley, composés respectivement de 4 plateaux de 125 m² chacun et de 2 plateaux de 430 m² chacun, accueillent allégrement l'espace nécessaire au stockage des archives, mais aussi des salles pour la SVAH.

9. LES PLANS

- **Etat actuel : 5 plans numérotés de 1 à 5**
Analyse des propriétés de la Fondation Roi Baudouin et des musées communaux
Pour rappel, les surfaces des deux Musées actuels se répartissent comme suit:
 - deux espaces museaux 1.112 m²
 - espace d'expositions temporaires 400 m²
 - services 419 m²
 - réserves 635 m²
 - boutique/horéca 0 m²

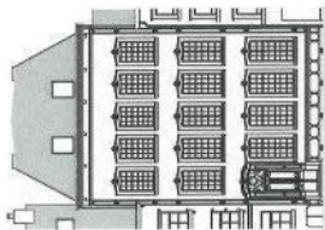
- **Etat projeté des façades : 1 plan numéroté 6**

- **Etat projeté intérieurs : 6 plans numérotés de 7 à 12**
Version réaffectant l'hôtel de Biolley et ses dépendances classées pour l'usage muséal et plaçant les archives de la ville rue de Biolley, pour **3.428 m²** hors caves exploitables en :
 - un espace muséal 1.290 m²
 - pas d'expositions temporaires
 - des services 491 m²
 - des réserves 164 m²
 - boutique/horéca 123 m²
 - des archives 1360 m²

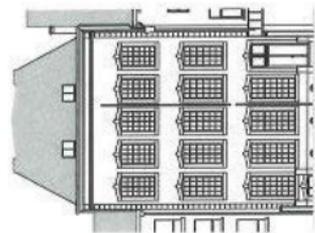
Rue Renier: expos temporaires (1.110 m²) et réserves (742 m²)

PLANS DES ÉTATS ACTUELS

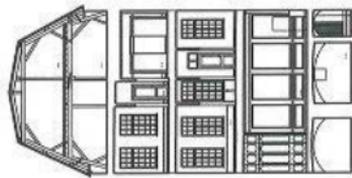
(1 À 5)



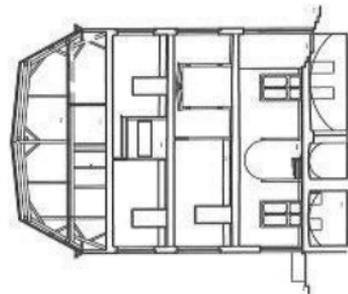
FAÇADE AVANT



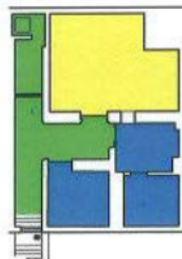
FAÇADE ARRIÈRE



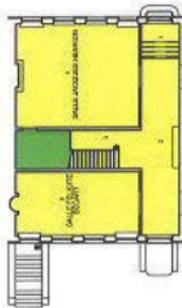
COUPE TRANSVERSALE



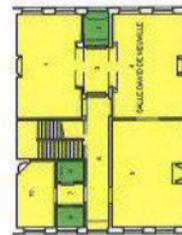
COUPE LONGITUDINALE



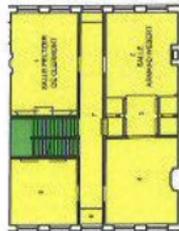
CAVE



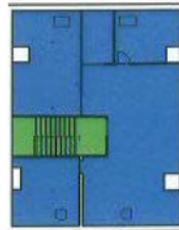
REZ DE CHAUSSEE
SPTZ01P



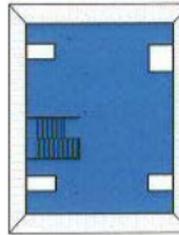
1er ETAGE



2ème ETAGE



GRENIER



COMBLE

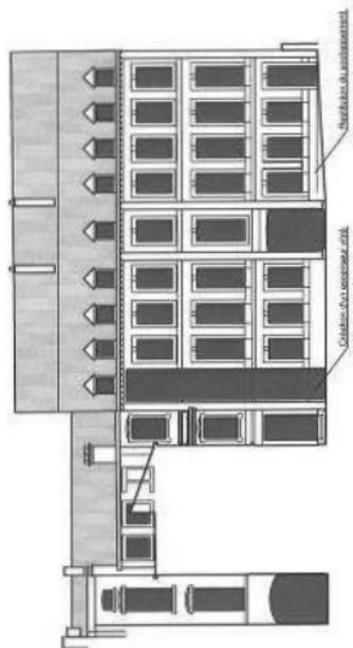
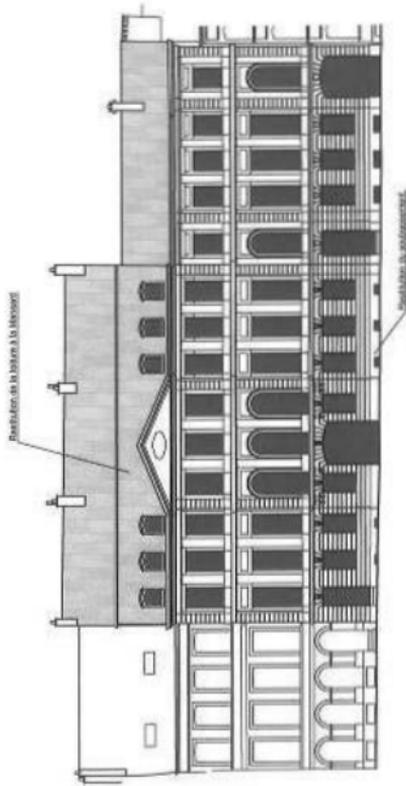
Légende

- Cave: 1000P
 - Rez-de-chaussée: SPTZ01P
 - 1er étage: SPTZ02P
 - 2ème étage: SPTZ03P
 - Cave: 1000P
 - Rez-de-chaussée: SPTZ01P
 - 1er étage: SPTZ02P
 - 2ème étage: SPTZ03P
 - Cave: 1000P
 - Rez-de-chaussée: SPTZ01P
 - 1er étage: SPTZ02P
 - 2ème étage: SPTZ03P
- Espaces d'habitation: 1000P
- Services: 1000P
- Réserves: 1000P

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON	
178, rue du Commerce 5000 Namur	
Hôtel de Bobloy Place Sorembroek, 10 5000 Namur	
ETUDE DE FAISABILITE	
Maison rue des Roignes Plan - coupe - sections	
OCCUPATION DU SOL	
Date: _____ Dessiné par: _____ Vérifié par: _____ Approuvé par: _____ Echelle: _____ Plan No: _____	4

**PLAN DES ÉTATS PROJETÉS DES
FACADES DE L'HOTEL**

(6)



INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON	
15, rue de Valenciennes	
1050 BRUXELLES	
Téléphone : 02 22 20 00 00	
Fax : 02 22 20 00 01	
E-mail : info@ipw.be	
Site : www.ipw.be	
Projet : Hôtel de Biskoy	
Pour l'architecte : M. J. VAN DER BRUG	
ETUDE DE FÉASIBILITÉ	
Site : Escaliers de l'Hôtel	
Etat proposé - V1 - V2 - V3	
Plan n° 6	

**PLANS
DES SURFACES INTÉRIEURES**

(7 À 12)



Légende

- Espaces d'approvisionnement ■
- Services ■
- Habitations, loges ■
- Archives ■

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON	
75 rue du Commerce 1000 BRUXELLES	
Hôtel de Bischay Place Sormanière - Vervins 1350 BRUXELLES	
ETUDE DE FAISABILITE	
Plan des zones de Etat proposé	
OCCUPATION DU SOL	
Plan n° 7	



INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON
 78, rue de la Courbe
 69001 LYON Cedex 03

Hôtel de Boboy
 Place Sormanière - Vieux
 ETUDE DE FAISABILITE

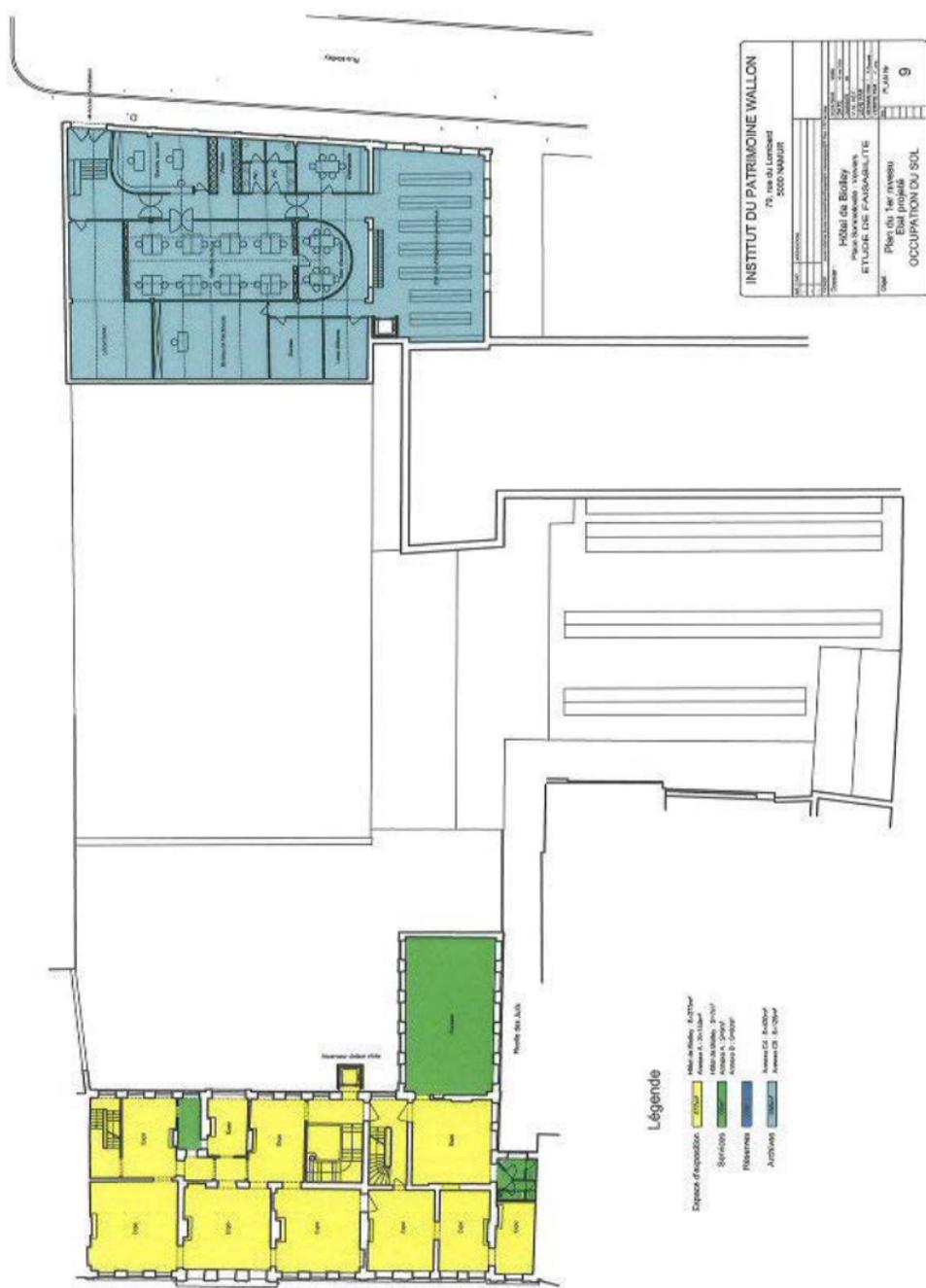
Client: Plans du rez-de-chaussée
 Etat: projeté

OCCUPATION DU SOL

8

Légende

- Espaces d'exposition:
 - 1000: Musée de la Ville - 2000m²
 - 1000: Musée de la Ville - 2000m²
 - 1000: Musée de la Ville - 2000m²
- Services:
 - 1000: Musée de la Ville - 2000m²
 - 1000: Musée de la Ville - 2000m²
- Réception:
 - 1000: Musée de la Ville - 2000m²
- Archives:
 - 1000: Musée de la Ville - 2000m²
- Mobilier / Bibliothèque:
 - 1000: Musée de la Ville - 2000m²



Légende

- Espaces d'exposition
 - Niveau de la salle
 - Niveau de la salle
 - Niveau de la salle
 - Niveau de la salle
- Services
 - Niveau de la salle
 - Niveau de la salle
- Niveaux
 - Niveau de la salle
 - Niveau de la salle
- Autres
 - Niveau de la salle
 - Niveau de la salle

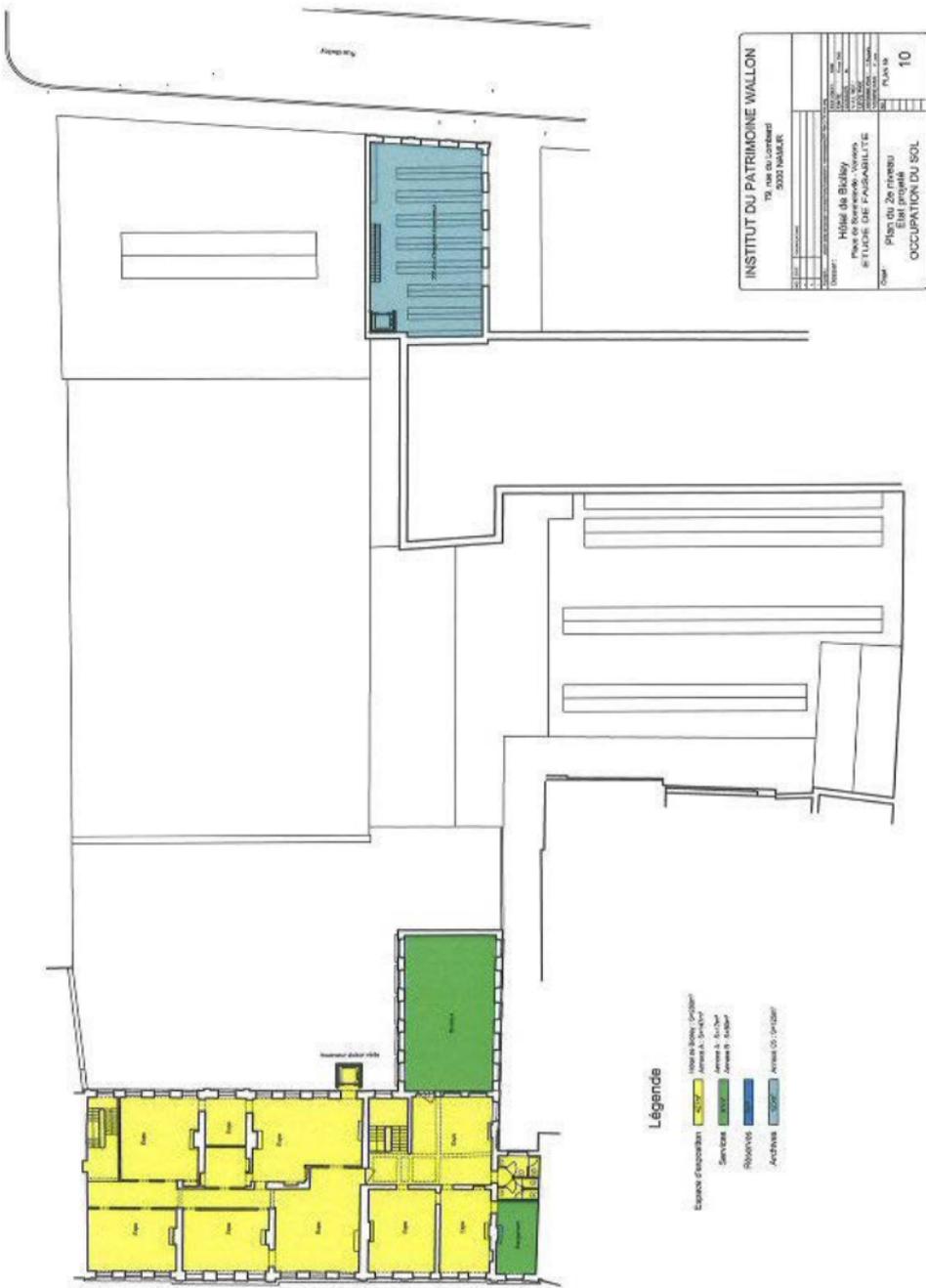
INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON
 17, rue de la Liberté
 5000 NAMUR

Hôtel de Bolley
 Place de la Liberté - Namur
 CH 1010
 ETUDE DE FAISABILITE

Date: 15/01/2010
 Plan de 1er niveau
 Etat projeté

OCCUPATION DU SOL

9



Légende

- Espaces d'occupation ■ 0101
- Service ■ 0102
- Reception ■ 0103
- Archives ■ 0104
- Autres (à compléter) ■ 0105

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON
 18 rue de la Liberté
 5000 Namur

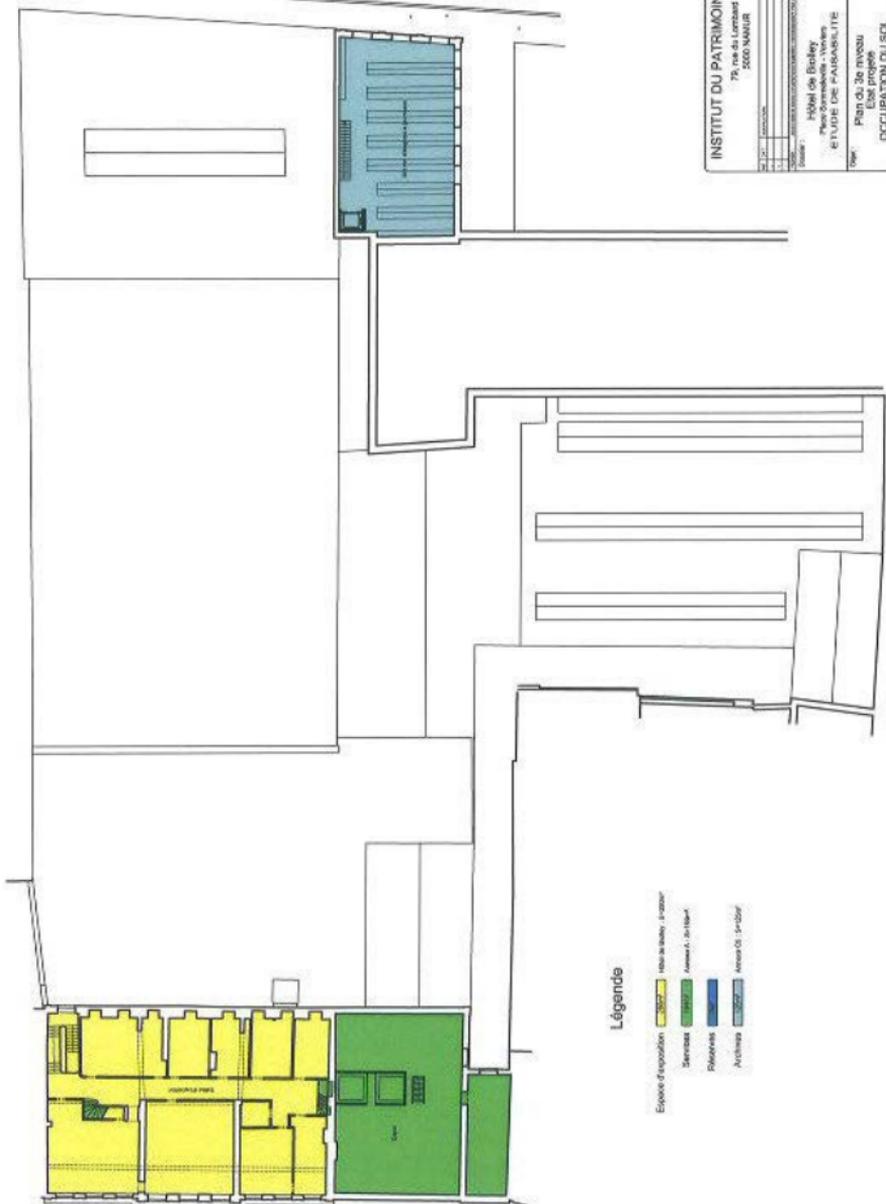
Dossier: Hôtel de Brabant
 Place de l'Université - Vervins
 (5000) Namur
 ETUDE DE FAUSABILITE

Client: Plan du 2^e niveau
 Etat projeté

Plan n° 10

OCCUPATION DU SOL

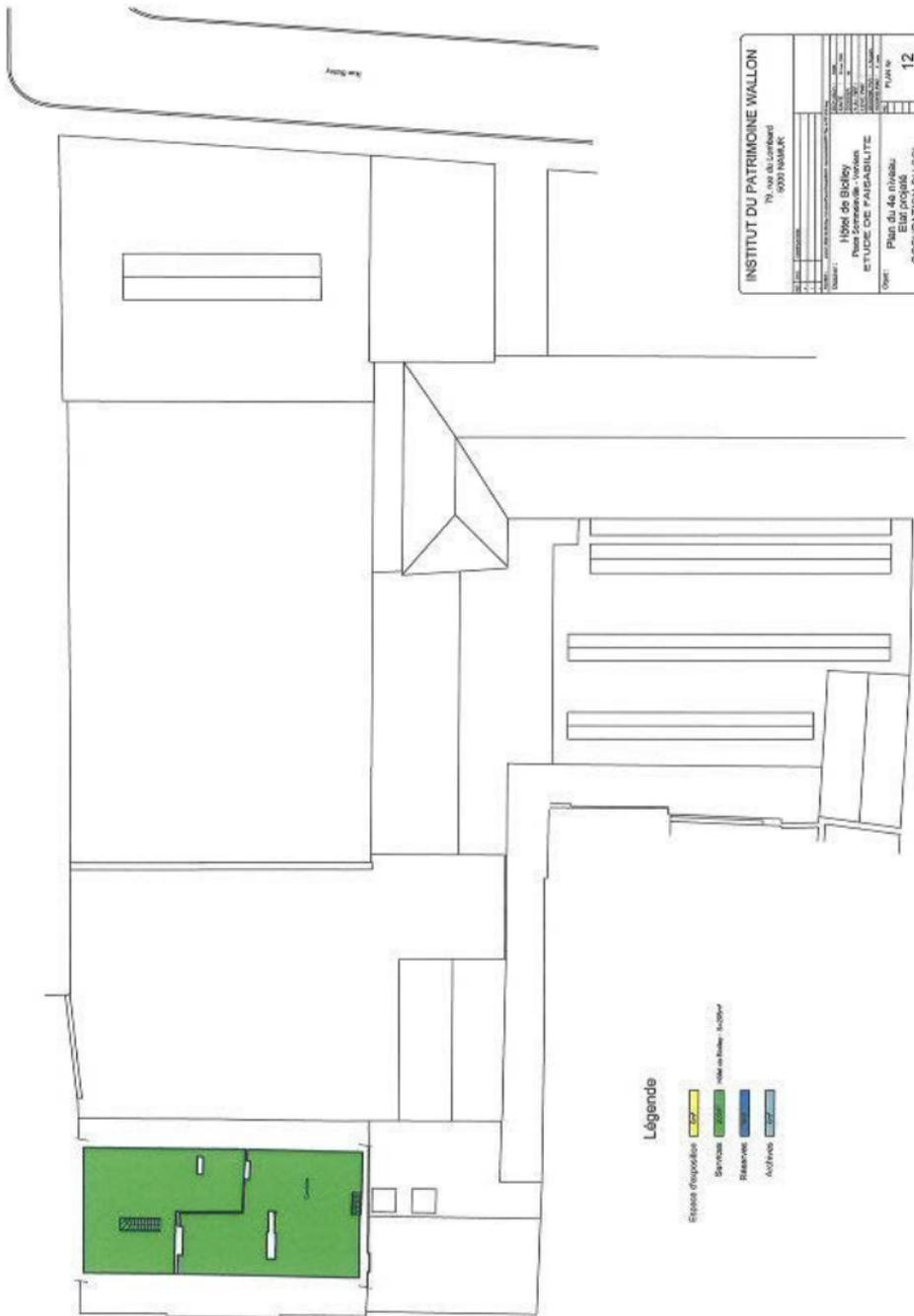
Avenue de la



Légende

- Espace d'exposition
- Séances
- Région de la Bibliothèque
- Archives

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON	
75 rue de la Liberté 1000 NAMUR	
Hôtel de la Bibliothèque Place Sornambelle - Vervins 1300 BRUXELLES	
ETUDE DE FAISABILITE	
Plan de 3e niveau	
Espace projeté	
OCCUPATION DU SOL	
11	



Légende

- Espaces d'exposition
- Services
- Salles de réunion
- Bibliothèque
- Archives

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON
 79, rue de Lombard
 5000 Verviers

N° de plan: 11847 de Biévy
 Plan communal: Verviers
 Commune: Verviers
 Section: 001
 Parcelle: 12

Objet: Plan de situation
 Etat projeté
 OCCUPATION DU SOL

10. LES ESTIMATIONS DE COÛTS ET LEUR RÉPARTITION

L'estimation des travaux est présentée, page suivante, dans cinq tableaux qui reprennent d'abord les montants bâtiment par bâtiment et par affectation, puis évaluent quelles **pourraient être** les interventions de la Région (Patrimoine) et de la Province d'une part, de la Communauté d'autre part et du mécénat, et donc en conséquence la part qui resterait à financer par la Ville.

Les montants ci-dessous, estimatifs, arrondis, et destinés à donner des ordres de grandeurs, constituent un résumé chiffré du coût estimé du projet à financer, dont les détails sont donnés dans les tableaux suivants.

COÛT TOTAL TVAC	6.524.000
Partie pour la Région ¹	2.292.000
Partie pour la Province	134.000
Partie pour la Communauté française	1.643.000
Partie pour le mécénat ²	300.000
Partie pour la Ville	2.155.000

¹ Hors travaux de maintenance réalisés par l'IPW en 2004-2005

² Hors acquisition réalisée en 2001 par la Fondation Roi Baudouin

I. Montant total de la réaffectation de l'hôtel Biolley et de ses annexes				
Part des travaux				
Partie :	Musée	Archives	Total	
Hôtel Biolley et annexes A & B	3 507 918,10 €		3 507 918,10 €	
Annexes C4 & C5		855 000,00 €	855 000,00 €	
Hausses et imprévus	10%	390 791,81 €	65 500,00 €	436 291,81 €
Montant des travaux HTVA		3 858 709,91 €	940 500,00 €	4 799 209,91 €
TVA	21%	810 329,00 €	197 505,00 €	1 007 834,00 €
Montant des travaux TVAC		4 669 038,99 €	1 138 005,00 €	5 807 043,99 €
Part des honoraires				
Architecture et maélographie				
Hôtel Biolley et annexes A & B				
1 ^{ère} tranche (de 1 à 1 000 000€)	12%	130 000,00 €	130 000,00 €	
2 ^e tranche (de 1 000 000€ à 2 000 000€)	12%	120 000,00 €	120 000,00 €	
3 ^e tranche (de 2 000 000€ au delà)	11%	204 458,09 €	204 458,09 €	
Total		454 458,09 €	454 458,09 €	
Annexes C4 & C5	7%		65 835,00 €	65 835,00 €
Coordination sécurité santé	1,5%	57 880,65 €	14 107,50 €	71 988,15 €
Montant des honoraires HTVA		512 338,74 €	79 942,50 €	592 281,24 €
TVA sur honoraires	21%	107 691,14 €	16 787,53 €	124 478,67 €
Montant des honoraires TVAC		619 929,87 €	96 730,03 €	716 660,30 €
Montant total de l'aménagement, hors subides, TVAC		5 288 968,86 €	1 234 735,03 €	6 523 703,89 €

II. Montant des travaux sur les parties classées			
Partie :	(Montant HTVA)		
	Musée	Archives	Total
Hôtel Biolley et annexes A & B (classés comme Monuments)	2 011 812,78 €		2 011 812,78 €
Hausses et imprévus	10%	201 181,28 €	201 181,28 €
Montant total des travaux subsideés par le RW		2 212 994,05 €	2 212 994,05 €
TVA	21%	464 728,75 €	464 728,75 €
Montant des travaux subsideés TVAC		2 677 722,81 €	2 677 722,81 €
Subides patrimoine sur les travaux HTVA			
Région wallonne	80,0%	1 770 395,24 €	1 770 395,24 €
Province	5,0%	110 649,70 €	110 649,70 €
Ville	1,0%	22 129,94 €	22 129,94 €
Subides sur les honoraires (7% sur le montant subsideé par le RW)	7,0%	123 927,67 €	123 927,67 €
Montant total des subides HTVA		2 027 102,55 €	2 027 102,55 €
TVA	21,0%	425 891,54 €	425 891,54 €
Montant total des subides patrimoine TVAC		2 452 994,09 €	2 452 994,09 €

III. Montant des travaux subsideés par la Communauté française				
Partie :	(Montant HTVA)			
	Musée	Archives	Total	
Hôtel Biolley et annexes A & B	1 495 105,32 €		1 495 105,32 €	
Annexes C4 & C5		855 000,00 €	855 000,00 €	
Hausses et imprévus	10%	149 610,53 €	85 500,00 €	235 110,53 €
Montant total des travaux (base de calcul)		1 644 715,85 €	940 500,00 €	2 585 215,85 €
Montant plafonné par le CF (*)	75,0%	1 234 286,89 €	705 375,00 €	1 939 661,89 €
Taux de subsideation	70,0%	864 000,82 €	493 762,50 €	1 357 763,32 €
TVA	21,0%	181 440,17 €	103 680,13 €	285 120,30 €
Montant total des subides Communauté française TVAC		1 045 441,00 €	597 442,63 €	1 642 883,62 €

(*) En cas de restauration, le calcul des subides de la Communauté française se base sur un pourcentage du montant des travaux pouvant être subsideé

IV. Intervention de mécénat (y compris de la Fondation Roi Baudouin)			
Acquisition des bâtiments par le FRB			421 420,00 €
Restauration des sains d'apparat	300 000,00 €		300 000,00 €
Montant total de l'intervention du mécénat			721 420,00 €

V. Budget à charge de la Ville TVAC			
Subides de 1% sur les parties classées		26 777,23 €	
Parties non subsideés de l'hôtel et des annexes A & B	1 490 733,78 €		1 490 733,78 €
Parties non subsideés des annexes C4 & C5 rue de Biolley		637 282,50 €	637 282,50 €
Montant total du budget à charge de la ville TVAC		1 517 511,01 €	1 127 916,28 €

11. CONVENTION VILLE - FRB - IPW

Entre

La **Ville de Verviers**, dont le siège de l'Administration communale est sis à 4800 Verviers, Place du Marché, 55, représentée par XXX, ci-après dénommée la Ville,

L'**Institut du Patrimoine wallon**, dont le siège est sis à 5000 Namur, Rue du Lombard 79, représenté par Freddy Joris, Administrateur général, ci-après dénommé l'Institut ou l'IPW,

Et

La **Fondation Roi Baudouin**, dont le siège est sis à 1000 Bruxelles, Rue Brederode, 21, représenté par XXX, ci-après dénommée la Fondation,

Il a été convenu de ce qui suit :

Attendu que l'Hôtel Biolley est considéré comme un des édifices civils les plus remarquables de Verviers,

Que, fin 2000, un fonds particulier a été instauré, au sein de la Fondation Roi Baudouin, pour assurer la sauvegarde du bâtiment susmentionné,

Que celui-ci a été et est encore présidé personnellement par Monsieur Freddy Joris, Administrateur général de l'IPW,

Que grâce à ce fonds, alimenté par le don d'un particulier, l'Hôtel Biolley a pu être acquis, ainsi que ses annexes industrielles, par ladite Fondation en 2001,

Que l'Hôtel Biolley a été inscrit par le Gouvernement wallon sur la liste des monuments pris en charge par l'IPW et que, dans le cadre de sa mission, l'Institut a pris en charge des travaux de protection du bâtiment, avant restauration ;

Attendu que la Fondation, la Ville et l'Institut ont élaboré ensemble un projet de restauration et de réaffectation de l'Hôtel de manière à y regrouper les collections des musées communaux, les archives et les fonds documentaires historiques présents à Verviers,

Que le regroupement des collections muséales de Verviers est essentiel,

Qu'en effet, les deux musées verviétois (Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, Musée d'archéologie et de Folklore), étant situés sur des sites différents et ne pouvant être ouverts simultanément, faute de personnel, subissent un handicap important vis-à-vis de l'attrait du public,

Que le regroupement des archives et des fonds documentaires est également essentiel, leur dispersion actuelle handicapant fortement leurs conditions de conservation et de consultation ;

Attendu que les annexes industrielles de l'Hôtel sont partiellement occupées, suite à la signature d'un bail commercial,

Que ce bail tombe à échéance en 2011,

Que, cependant, certains projets concernant cet espace ont déjà fait l'objet d'un pré-accord entre les parties comme l'exposition de la collection communale de machines textiles ou la création d'un espace complémentaire dédié aux expositions temporaires.

Article 1^{er} - Obligations de la Fondation Roi Baudouin

La Fondation s'engage à :

- mettre l'Hôtel Biolley et ses annexes, une fois qu'elles seront libérées, à disposition de la Ville au terme d'un bail emphytéotique afin que puissent être mis en œuvre les projets d'affectations choisis d'un commun accord entre les parties ;
- assurer au moyen, notamment, de mécénats privés, le financement de la restauration des grands salons qui ont accueilli les deux premiers souverains belges ;
- ne pas reconduire le bail commercial de Monsieur Pauly relatif aux annexes de l'Hôtel et signé le 15 mars 2001 ni concéder de nouveaux baux sur ses espaces sans avoir obtenu l'accord de la Ville et de l'Institut.

Article 2 - Obligations de la Ville de Verviers

La Ville de Verviers s'engage à, en fonction des accords menés entre les parties :

- prendre en charge toutes les procédures nécessaires à la restauration et à la réaffectation de l'Hôtel et de ses annexes ;
- tout faire pour obtenir les subsides publics qu'ils soient régionaux, communautaires, provinciaux ou européens, pouvant couvrir la restauration et les projets de réaffectation relatifs à l'Hôtel Biolley et à ses annexes ;
- en ce qui concerne l'Hôtel et ses annexes industrielles sises Rue de Biolley, exposer en leur sein les collections des musées communaux (Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, Musée d'archéologie et de Folklore) et les autres pièces destinées à prendre place sur le site, telles les archives et les fonds documentaires historiques localisés à Verviers ;
- en ce qui concerne les annexes libérées ultérieurement, y exposer, le cas échéant, sa collection de machines textiles ou y mettre en place un site d'exposition temporaire ;
- prendre en charge la gestion de l'Hôtel et de ses annexes et, dans ce cadre, permettre l'accès au public de l'ensemble des bâtiments ;
- transférer le personnel et les moyens matériels nécessaires à la gestion de l'Hôtel et de ses annexes ;
- respecter, jusqu'à son échéance, le bail commercial précité signé par Monsieur Pauly.

Article 3 – Obligations de l'Institut du Patrimoine wallon

L'Institut s'engage à :

- organiser un concours d'architecture pour le compte et à charge de la Ville afin de permettre la réalisation du projet faisant l'objet de la présente ;
- fournir assistance dans le cadre de l'élaboration des projets de restauration architecturale et de scénographie ;
- apporter son aide dans le cadre des diverses démarches administratives devant être mises en œuvre par la Ville.

Article 4 – Promotion

Chacune des parties s'engage à associer les deux autres à toute activité promotionnelle ou publicitaire relative à l'Hôtel ou à ses annexes.

Article 5 – Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur dès sa signature par chacune de ses parties. Elle est affectée d'une durée de cinq ans et est renouvelable tacitement.

Article 6 – Sanction

Si l'une des parties venait à manquer à ses obligations, les autres parties seraient libérées de leurs obligations respectives, ceci toutefois sans préjudicier au droit à demander réparation pour tout préjudice subi.

Fait à Verviers, le XXX 2005, en autant d'exemplaire que de parties,

Pour la Ville de Verviers

Pour l'Institut du Patrimoine wallon
Freddy JORIS, Administrateur général

Pour la Fondation Roi Baudouin

12. BIBLIOGRAPHIE

- ALBERT S, KOK M., 2001. Histoire du papier peint utilisé comme décoration murale aux Pays-Bas, *Musée d'histoire et d'aujourd'hui*, 129, p.6-13
- BAUWENS C., 1999. *Le patrimoine industriel de Verviers*. Jambes, MRW, Fondation Hardy (Portraits et profils 4)
- BAUWENS C., 1999. *Le patrimoine privé de la région vervétoise (1800-1840)*. Namur, Dison, MRW Fondation Hardy, (Portraits et Profils, 8)
- CLOSON-REMY M.-A., 1984 L'ancien hôtel de Biolley, In: DE BIEVRE G. (dir), *Patrimoine monumental de Belgique. Province de Liège, arrondissement de VERVIERS, entrée de Verviers*, vol. 11, Bruxelles Marlag.
- CRICKBOOM J.N. 1983. *La place Soummeville. Naissance et destruction d'une place*. Institut supérieur St Luc, Mémoire non-publié.
- CROSNIER-LECONTE M.L., 2001. Salle à manger privée. In: Girvens <B. CROSNIER-LECONTE M.L.2. *A table au XIX^e s.*, cat. Expo. Paris, Musée d'Orsay, décembre 2001-mars 2002; Editions des musées nationaux, Flammarion, Paris 2001, p 148-169.
- DACIER E. 1939. *Le style Louis XVI* Paris, Larousse
- DESAMA C., BAUWENS C., 1995. Une petite ville au cœur de la révolution industrielle: Verviers et le travail de la laine. In: VAN DER HERTENS B., ORIS M., ROEGHERS J. (dir), *La Belgique industrielle en 1850. Deux cents images d'un monde nouveau*, Bruxelles, MIM et Crédit Communal
- DEWALQUE G., 1868. Biolley Marie-Anne. In: Biographie nationale, p. 432-436
- DIERKENS-AUBRY F., 1994. Introduction: le siècle de Pélecinisme. In: DIERKENS-AUBRY F., VANDENBREEDEN J., Le XIX^e s. en Belgique. Architecture et intérieurs, Bruxelles, Racines, p. 9-35.
- ELEB M., DEBARRE A., 1999. *L'architecture de la vie privée. Maisons et mentalités. XVII^e-XVIII^e siècles*, 2^e éd. Paris, Bruxelles AAM Hazan.
- ELEB M., DEBARRE A., 1995. *Invention de l'architecture moderne. Paris 1880-1914. Architecture de la vie privée (suite)*, Paris, Hazan et AAM.
- FAURE P., 1978. *La ferronnerie d'art dans l'architecture des origines à nos jours. De Louis XIV à Louis XVI*, II, Paris Eyrolles, p. 61-80.
- FOHAL J., 1928; *Verviers et son industrie, il y a 85 ans*, Verviers, G. Leuz.
- FREYENS R., 1993 *Photos d'antan, Verviers et alentours*, S.I., Edition du Temps Jadis.
- GALLIT M., 1964 *Demeures patriciennes. L'époque de Louis XVI* Paris, Le Temps.
- GASON P., 1950. *Raymond de Biolley*. Ed. Gason.
- GASON P., 1951. *Histoire de Verviers, essai de synthèse et extraits choisis* Ed. Gason.
- GEORGES F. X., REMACLE A., 1893. *Souvenirs vervétois*, Verviers, Imp. Reinacle
- GERE C., 1989. *L'époque et son style. La décoration intérieure au XIX^e s.*, Paris, Flammarion.
- HALTECOEUR L., *Deuxième moitié du XVIII^e s. Le style Louis XVI*, 1750-1792, IV, Paris, Picard.
- HENRION P., 2001. Le néoclassicisme. In: *vers la modernité. Le XIX^e s au pays de Liège*, cat. Expo, Liège, Musée d'art wallon, p. 115-117
- JACQUE B., 1997. L'âge d'or du papier peint, le néoclassicisme. In: JACQUE B., WISSE G., *Le murisme des murs. Quatre siècles d'histoire du papier peint*, cat. expo, Bruxelles, Crédit communal, p. 49-51.
- JORIS F., *Le patrimoine vervétois*, 2004
- LEBRUN P., 1948 *L'industrie de la laine à Verviers pendant le XVIII^e s. et le début du XIX^e s.*, Liège, Ulg. (fascicule de la Bibliothèque de Philosophie et lettres de PULG, 114)
- LEON P., 179. *Biolley (Raymond Jean François)*. In: Biographies rationales tome 41, fasc. 1.
- LONGTAIN I., 1987. *Histoire de la machine textile vervétoise. Dictionnaire des constructeurs et fabricants d'ouvriers*, Doehain, Herathondas.
- MORAND A., CHADENET S., DELEMARE J., *L'encyclopédie des styles d'histoire et d'aujourd'hui*, S. I. n. d.
- PIENNE M., 1927. *Les constructions vervétoises du XI^e au XX^e siècle*, Verviers, Leuz.
- PUTERS A., 1965. *L'architecture privée dans la région vervétoise. Le style Louis XVI*, Bulletin de la Société Vervétoise d'Archéologie et d'Histoire, 55, p.7-101.
- PUTERS A., 1940. *Architecture privée au pays de Liège*
- REINIER J.S., 1881. *Histoire de l'industrie drapière au Pays de Liège et particulièrement dans l'arrondissement de Verviers depuis le Moyen âge jusqu'à nos jours*. Léon de Tillet, Liège
- RENSONNET J.P., 1969. *Les monuments classés à Verviers*, Liège

- RULMONT C., 2001 *Vivroux Auguste*. In: *Vers la modernité, le XIX^{ème} siècle au Pays de Liège*. Liège, p.251
- SMETS N. 2000. *La restauration des papiers peints. La problématique des papiers conservés in situ*. Mémoire de fin d'étude, La Cambre.
- SPITZ J., *Jules Emile Pirenne (photos anciennes de Verviers)*
- TEMPS JADIS, n°65, p.5. *L'obélisque de Sommeleville*
- THORTON P., 1986 *L'époque et son style. La décoration intérieure 1620-1920* n. ed. Paris Flammarion
- *Des usines, des maisons et des hommes. La région de Verviers, s.d. Verviers*
- VANACKERE J., *Belgique baroque et classique, (1665-1789)*. Bruxelles, Marc Vokaer.
- YMART F., *Caract d'un fléau, le virus Verviers, notes et croquis* Verviers, Imprimerie C. Viache.
- ZUMKIR A., 1956. *Les dynasties politiques dans la province de Liège à l'époque contemporaine*. In: *Annales du XXXVI^e congrès de la filiation archéologique, et historique de Belgique*, Gand, p. 261-289.
- ZURSTRAESSEN-VANDERSTRAETEN Y; 1989. *Les Vivroux, cinq générations d'architectes servitosis*. Mémoire de fin d'études, Ulg, Département d'histoire de l'art et d'archéologie, (non publié)
- Zurstrassen-VANDERSTRAETEN Y., 2001, *Vivroux Jacques*. In: *Vers la modernité, le XIX^{ème} siècle au pays de Liège* p. 521-522.



Architecte :

Thomas Kuypers—t.kuypers@institutdupatrimoine.be—Téléphone: 081/654 164

Gestionnaire du dossier :

Jean de Hesselle—j.dehesselle@skynet.be—Téléphone: 087/762 934

Coordination :

Freddy Joris—f.joris@institutdupatrimoine.be—Téléphone: 081/654 140